

Communiqué

Montreux, le 15 octobre 2025

Une enveloppe de près de 8 millions de francs pour la digitalisation de l'administration

Lors de sa séance du 8 octobre 2025, le Conseil communal a approuvé le préavis N° 21/2025 relatif à l'octroi d'un crédit d'un montant maximum de 7'918'000 francs lié au déploiement de la gouvernance digitale au sein de l'administration communale pour la période 2025-2028.

Au travers de ce préavis-cadre, la Municipalité a proposé au législatif une approche ambitieuse pour le développement de la digitalisation de la Commune. Son approbation va désormais permettre de pallier le retard acquis ces dernières années sur nombre de projets transversaux, comme la numérisation des travaux administratifs et la digitalisation de processus métier. Les enjeux comprennent également le développement de la « culture digitale » au sein du personnel communal, ainsi qu'une mise à niveau des pratiques au regard de l'évolution de certaines exigences légales.

Cette feuille de route offre une vision globale pour les années 2025-2028 pour l'ensemble de l'administration afin d'assurer une gestion optimale des ressources techniques et humaines à planifier. Concrètement, le préavis comporte des éléments liés à l'infrastructure informatique, comme des renouvellements de licences. Il couvre également de grands projets transversaux, tels que la Gestion Electronique de Documents (GED), le système d'archivage électronique à long terme, ainsi que l'aménagement du territoire (SIT). Cette enveloppe servira en outre à développer d'autres projets de l'administration, notamment en lien avec la gestion des bâtiments, des cantines et des devoirs surveillés.

D'ici 2028, cette évolution vise à moderniser l'environnement de travail de ses collaboratrices et collaborateurs dans leurs tâches au service des citoyennes et citoyens. Les nouveaux processus résulteront en un gain de temps, afin que les employées et employés puissent davantage se consacrer à certaines tâches, améliorant ainsi l'efficacité des prestations communales.

La Municipalité se réjouit de l'approbation de ce préavis, qui marque un pas en avant dans la digitalisation de l'administration communale. Avec celui-ci, la Commune s'engage résolument sur la voie d'une administration plus moderne, efficace et proche des Montreusiennes et Montreusiens, au service d'une gouvernance publique tournée vers l'avenir.

Pour plus d'informations :

[Préavis N° 21/2025](#)

Contacts :

Sandra Genier, municipale en charge des ressources humaines et de l'informatique, 021 962 79 02

Martial Pidoux, Chef du service des ressources humaines et de l'informatique, 021 962 77 81

Cellule communication : communication@montreux.ch - 021 962 79 40